amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

DÉLIBÉRATION n° 2024/10/18-03-CGF

Désignation du trésorier du bureau de la Fondation universitaire amU

Le **Conseil de gestion de la Fondation universitaire amU**, en sa séance du 18 octobre 2024, sous la présidence de M. Antoine METZGER, doyen d'âge,

Vu *le Code de l'éducation, notamment en ses articles L. 719-12 et R. 719-194 à R. 719-205,*
Vu *les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,*
Vu *la délibération n° 2024/09/24-02-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université portant approbation de constituer la Fondation universitaire Aix-Marseille Université,*
Vu *la délibération n° 2024/09/24-03-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université relative à l'adoption des Statuts de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université,*
Vu *la délibération n° 2024/09/24-04-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université relative à la dotation budgétaire de la Fondation universitaire Aix-Marseille université,*
Vu *la délibération n° 2024/09/24-05-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université relative à la désignation des membres du Conseil de gestion de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université,*
Vu *la délibération n° 2024/10/18-01-CGF du Conseil de gestion de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université portant élection de M. Eric BERTON à la Présidence de ladite Fondation,*

Sur proposition *du Président de la Fondation amU,*

Après en avoir délibéré,

Article unique :
DESIGNE Mme Florence MESSINA en tant que trésorière du bureau de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université.

amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nombre de membres statutaires : 14
Nombre de membres en exercice : 13
Quorum : 7
Nombre de membres présents ou représentés : 13

Fait à Marseille, le 18 octobre 2024,

M. Antoine METZGER
Président de séance